

DECISION DU MAIRE N° 2026-005-D
Convention de stérilisation de chats errants
Clinique vétérinaire Les Ecureuils groupe « mon veto »

Le Maire de la Commune de Saint-Cannat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2025-005 du 11 janvier 2025 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire,

CONSIDERANT la nécessité de disposer d'une convention de stérilisation et d'incinération de chats errants, afin d'en éviter la prolifération,

CONSIDERANT que la Clinique vétérinaire des Ecureuils, groupe « mon veto » représentée par le Dr Xavier COLLAERTS, 26 Allée Jean Aicard – 13410 Lambesc, propose d'assurer ce service à un tarif négocié,

CONSIDERANT que les tarifs ont été réévalués,

DECIDE :

Article 1^{er} : D'établir la convention pour une durée de 1an, renouvelable 3 fois, pour des durées de 1 an,

Article 2^{ème} : De fixer la rémunération des interventions, à compter de la date de signature de la convention, comme suit :

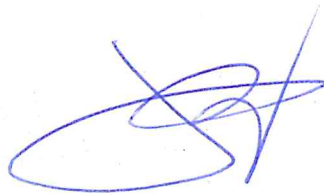
- pour la castration de chat, la somme de 53.46 € HT, soit 64.15 € TTC,
- pour l'ovariectomie de chatte, la somme de 89.70 € HT, soit 107.64 € TTC,
- pour l'ovariectomie chatte gestante, la somme de 162.72 € HT, soit 195.26 € TTC.

Article 3^{ème} : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cannat le 23/02/2026.

Le Maire,
Monsieur Joël LEVI-VALENSI

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-préfecture le : 23/02/2026
Affiché le : /



Acte envoyé**2026-005-D**

1	2	3	4
En préparation	> En attente retour Préfecture <	AR reçu	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-06T15-13-59.00

Objet de l'acte : Convention de stérilisation de chats errants - Clinique vétérinaire Les Ecureuils groupe "mon véto".

Date de décision : 06/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Convention Clinique vétérinaire les
écureuils - Commune Janvier
2026.PDF

Multicanal : Non

Préparé Date 06/03/26 à 15:13

Par GENRE-JAZELET Christophe

Transmis Date 06/03/26 à 15:13

Par GENRE-JAZELET Christophe